

## Recommandations sur les Programmes de financement de la recherche à Paris

### Emergences

- Mettre en place un meilleur suivi des équipes de recherche par le Conseil Scientifique, incluant un rapport (court) à mi-parcours et un rapport final, soumis au Conseil, ainsi qu'une interview des candidats à mi-parcours (pouvant être couplée avec une manifestation Paris la Recherche)
- S'assurer de la souplesse d'utilisation des crédits sur la durée de contrat, notamment pour optimiser la synchronisation des versements et des dépenses avec les échéances universitaires
- Regrouper les appels d'offres pour les sciences et la médecine-biologie

### Paris 2030

- Réfléchir à l'organisation d'un colloque annuel (ou d'une exposition) et à l'édition d'un ouvrage collectif de synthèse sur les résultats de Paris 2030
- Renforcer le dialogue entre les lauréats et les administrations concernées de la Ville de Paris

### Research in Paris

- Présentation de la demande d'un séjour post-doc ou invité par le laboratoire d'accueil et non par le candidat, pour assurer l'adéquation de l'apport du candidat au laboratoire et favoriser la collaboration entre institutions parisiennes et étrangères.
- Présentation d'un rapport final par le laboratoire d'accueil
- Pour les post-docs, offrir un salaire aux lauréats, salaire qui pourra être géré par l'établissement ou l'organisme d'accueil
- Pour les invités seniors, adapter le mode de financement aux besoins (salaire ou frais de séjour), également avec gestion par l'établissement d'accueil
- Proposer une aide aux familles

### Conclusion

Le Conseil Scientifique reconnaît le remarquable impact de ces Programmes sur la recherche à Paris et remercie la Mairie de Paris pour ces opérations.

Le Conseil recommande la poursuite et le renforcement de ces programmes dans le futur.